

# le BULLETIN



AVANT

2021



APRÈS

Chères Bouressoises, Chers Bouressois,

Je suis heureux de vous présenter le bulletin municipal annuel. Vous y trouverez les informations qui nous semblent importantes sur la vie de la commune, vous pourrez aussi y lire les informations de nos associations, maillage essentiel dans notre village rural.

Nous devons regarder les choses avec lucidité car le plus dur n'est pas forcément derrière nous. Il faut continuer les gestes barrières.

La relation humaine est au cœur de notre conseil, après une longue période les animations portées par les élus et les membres des associations ont dû être mises entre parenthèses, la vie collective s'est endormie.

Si nous nous sommes adaptés à la situation sanitaire et à l'évolution de son contexte, nous avons su y faire face ensemble ; Ce sera avec un immense plaisir que nous nous retrouverons quand cela sera possible comme s'il fallait rattraper le temps perdu.

Quelles leçons tirer de ces derniers mois tant ils ont bouleversé nos habitudes, notre mode de vie et nos relations.

Dans ce contexte très flou, il y a quand même et heureusement deux ou trois choses essentielles qui se sont révélées. Les commerces de proximités, le rôle de la commune et de son conseil municipal, la capacité de nos habitants à réagir et souvent même à se soutenir, la capacité d'adaptation de nos petits écoliers, et l'action plus invisible et pourtant tellement importante pour la qualité de vie au quotidien ; je pense bien sûr à celle de nos agents communaux (mairie, école, agence postale, médiathèque et service technique).

Nous continuerons d'être à votre écoute pour répondre à vos besoins et vos démarches de tous les jours.

Nous avons aussi bien sûr une pensée émue pour celles et ceux qui nous ont quittés (notamment notre doyen centenaire).

Nous gardons espoir que l'avenir deviendra lumineux pour nous tous et surtout pour nos enfants.



Je vous adresse au nom de l'équipe municipale,  
nos meilleurs vœux pour un avenir de liberté,  
de solidarité, de joie et de bonheur partagés.

Jean-Claude LUTEAU

La  
DÉTERMINATION  
d'aujourd'hui  
MÈNE AU  
SUCCÈS  
de demain

### • Voirie – Rue des Vignes

La rue des Vignes a fait l'objet d'une revalorisation des abords.

Il a été entrepris la réfection des trottoirs (décapage, terrassement et enrobés) et le remplacement des plots de bordure. Afin de réduire la vitesse dans l'entrée de l'agglomération, il a été posé un coussin berlinois. Cette opération a coûté au total 24 580 €.



### • Voirie – Rond-point :

Au carrefour des routes de Mazerolles RD727 et Persac RD12, il a été « repris » les éléments de voirie. Après avoir reçu de nombreux avis divergents sur les aménagements faits, il a été décidé conjointement avec les services du Département de le modifier. Afin de faciliter les manœuvres de giration, son centre en a été diminué et la partie roulable a été étendue. Il a été posé des bordures et de la résine afin de parfaire l'ensemble.



### • Aire de Jeux

Comme vous l'avez vu en page de couverture, cet espace a été totalement rénové en 2021. Les structures ont été acquises et installées par l'entreprise Kaso 2 Maison Roche, implantée à Lusignan. Avec l'intervention de l'Entreprise Christian Musard pour les fondations et de terrassement.

Le montant total du projet s'élève à 39 036 €, la commune a obtenu une subvention du Département de la Vienne via le fond Activ 3 à hauteur de 15 700 €.

L'aménagement va se poursuivre avec de futures acquisitions.

### • Boulodrome / terrain d'entraînement de foot

Cet espace a aussi « fait peau neuve ». Un système d'éclairage performant a été installé. L'ensemble a coûté 7 403 €. N'est pas inclus le coût de la pose puisque cela a été fait en interne (élus-agent technique).

Afin d'en permettre un entretien régulier et sans traitement par produits, la commune a fait l'acquisition d'un desherbeur mécanique de la marque Avril, modèle STAB. Ce matériel ne servira pas, bien évidemment, que pour le boulodrome mais aussi pour le cimetière (pour entretenir les allées par exemple), éventuellement le parking PL, etc ...



### • Eglise :

Le clocher a fait l'objet de travaux. Il a été fait des travaux de sécurisation et de restauration du campanaire avec changements de moteurs de tintements et de volées. Il a été, par la même occasion, procédé au nettoyage (évacuations de déchets des nids de pigeons pour majorité).

La porte latérale de l'Eglise a aussi fait l'objet d'une remise en état. Elle a retrouvé toute sa splendeur et reconnaissons la valeur de ce travail à l'entreprise PMC de Lussac les Châteaux.

Elle a été refaite en chêne avec assemblage à l'ancienne et rénovation des ferrures existantes. A aussi été refait le système de verrouillage et la clé par M. Patrick Tanguy, les élus lui adressent leurs remerciements.



La nouvelle (très grande) clé



(crédit photo @sandrine berthault)

### • Borne Wifi

Conscient des difficultés de connexion potentielles sur la commune et afin de répondre à des nouvelles demandes, la Commune s'est dotée d'une borne Wifi public. Pour vous connecter il suffit de sélectionner le réseau « Mairie de Bouresse » et d'accepter les conditions en cochant la case sur la page qui s'affiche.

*[Notons que le déploiement de la fibre optique pour chaque foyer, mené par le Département de la Vienne et Orange, sera effectif sur la commune de Bouresse en 2022/2023. Cette opération se déroule en 2 étapes (comptabilisation des boîtes aux lettres et piquetage des infrastructures) et la vérification des adresses et des boîtes aux lettres a déjà été menée.]*

### • Espace Santé :

Tout le monde l'aura remarqué cette structure ou du moins certains ont dû apercevoir le long cortège de camions le long de la rue du stade lors de la livraison. C'est sûr il se passait quelque chose ce 26 août .....

C'est donc à partir de cette date que la commune de Bouresse a disposé de son Espace Santé ; il a permis l'installation au 1er septembre de Mme Sabrina Cailleau en praticienne de soins de massothérapeute / thérapeute énergétique.

En janvier 2022, vous devriez pouvoir bénéficier de soins infirmiers. Cela sera possible par l'installation dans le 2<sup>ème</sup> bureau de la SCM Marion-Gobet qui signe l'ouverture de leur cabinet.

Souhaitons leurs toute la réussite possible dans leurs activités respectives.

Les élus se gardent le temps de la réflexion pour une installation pérenne dans une construction adaptée.



## • Cimetière :

Outre l'installation d'une réserve d'eau dans la partie haute du cimetière afin de « soulager » les personnes qui entretiennent les tombes de leurs défunts, l'acquisition et l'installation récemment dans l'espace cinéraire de 10 cavurnes a été réalisé. Il a aussi été prévu d'augmenter la capacité du columbarium.



Pour définir ce qu'il en est ...

Un columbarium est un monument « collectif » cinéraire destiné au dépôt des urnes cinéraires dans lesquelles se trouvent les cendres des défunts. Il est composé de cases individuelles sécurisées, chacune d'entre elles pouvant accueillir une ou plusieurs urnes. La plupart des columbariums sont réalisés en granit.

Tout comme le columbarium, la cavurne est destinée à recevoir les cendres d'un défunt. Ce petit caveau individuel est construit en pleine terre, est composé d'une case en béton armé, pouvant accueillir une ou plusieurs urnes cinéraires, d'une plaque pour fermer son accès, est recouvert d'une dalle gravée, généralement en granit, permettant un aménagement floral. Une stèle mémorielle peut aussi y être installée.

## • Un petit mot pour notre Environnement ....

En application de la loi de 2017, il n'est plus fait usage de produits de traitement dans le cimetière. Cet espace va, au fil du temps, retrouver ses couleurs naturelles à l'aide ici aussi, du desherbeur mécanique. Voici le message fixé aux entrées du cimetière pour informer les visiteurs :



## • Mais aussi...

Ces quelques pages ne définissent pas forcément toutes les actions menées sur une année ! voici une liste non exhaustive des « petites choses » qui ne se voient pas forcément.

Climatisation du gîte du fournil, acquisition d'un godet multi-service, acquisition d'un adoucisseur pour la cantine, de stores enrouleurs pour une classe, remplacement du chauffe-eau des vestiaires de foot, installation d'un miroir de voirie (sur RD 8), renouvellement du parc informatique de la mairie....

## • Travaux SRD :

Notre gestionnaire des réseaux de distribution d'électricité via son mandataire, l'entreprise Contamine a commencé en 2021 et continuera en 2022 des travaux de renouvellement du « départ » de Bouresse du réseau HTA (Haute Tension Aérien) 20 000 V. Ces travaux permettent de sécuriser l'ensemble du réseau électrique.


## EN PROJETS ..... sur 2022


- Réfection d'une partie du chemin communal des Jarthes (qui mène de l'Aleu au bois de Nablanc)
- Travaux d'électricité sur le champ de foire (pour l'alimentation du garage) et nivellement de l'espace.
- Sécurisation de l'entrée d'agglomération sur la rue de la liberté (RD 757 route d'Usson)
- Réfection de la toiture de l'épicerie Coop.

- Rénovation énergétique de la salle des fêtes (avec le soutien financier de l'État et du Syndicat Energies Vienne). Cette 1<sup>ère</sup> tranche de travaux comprend la toiture, le chauffage, l'isolation et la réduction de la hauteur du plafond, l'éclairage.

## Communication ..... Suivez-nous !

Afin de vous permettre de suivre l'actualité de notre commune, plusieurs moyens sont dorénavant développés :

 La page facebook de la [Commune de Bouresse](https://www.facebook.com/communebouresse) est régulièrement alimentée en actualités, elle permet aussi le partage d'informations jugées utiles pour tous. Cette page compte à ce jour 269 abonnés depuis sa création le 25 juillet 2020.

 Le panneau lumineux double face, nous permet de « **Placer les citoyens au cœur de l'actualité de notre commune** ».


Communiquer en temps réel en touchant un large public, fait partie de nos préoccupations quotidiennes. Cet **afficheur lumineux** permet de répondre aux besoins de communication dynamique en plaçant les administrés, usagers au cœur de l'actualité de la commune. Il nous permet de communiquer plus largement et plus efficacement.

Et comme tous les administrés ne résident pas forcément dans le bourg, et que tout le monde ne passe pas devant l'afficheur lumineux, nous proposons donc une application sur mobile.

Cette application permet à toute personne munie d'un smartphone connecté à internet, de visualiser en temps réel les playlists de messages et de recevoir par notifications push des messages d'alerte.



L'application CentoLive est disponible sur le Play Store et l'App Store en téléchargement gratuit




 Et enfin notre site internet, qui va au cours des mois à venir connaître une refonte en lien avec notre partenaire « Réseau des Communes » et la nouvelle plateforme Néopse. Nous essayons de le tenir à jour au maximum, nous sommes conscients que nous devons performer dans le domaine.

Vous le trouverez toujours à l'adresse suivante : <http://www.commune-bouresse.fr>

**Avant tous ces moyens de communication, n'oubliez pas que le secrétariat de la Mairie est disponible pour répondre à vos demandes, questions ou problèmes aux horaires et coordonnées ci-contre.**

**Exemple d'info sur la page facebook :**  
Octobre rose ou Movember sont des publications qui ont touchées nos abonnés

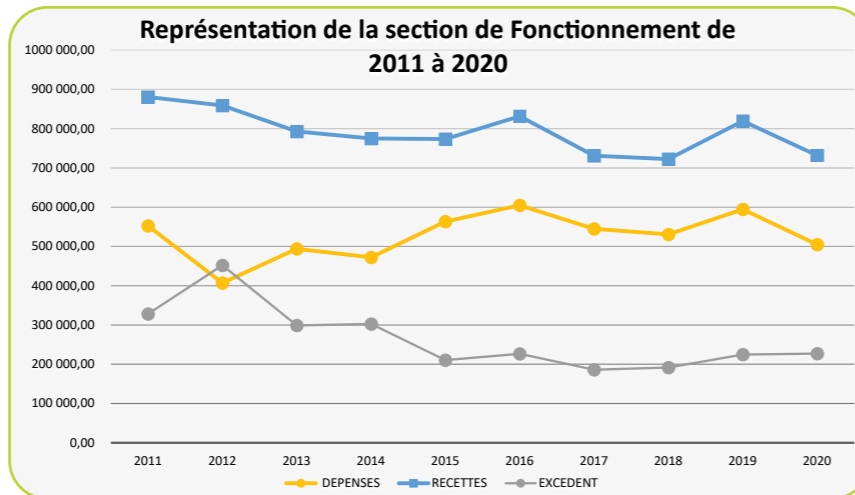


Mairie de Bouresse  6 rue des Halles  
86410 BOURESSE  
 05 49 42 73 10  [contact@bouresse.fr](mailto:contact@bouresse.fr)  
Horaires d'ouverture :  
Lundi et mardi : 10h-12h et 14h-17h  
Mercredi : 10h-12h et 14h-16h  
Jeudi et vendredi : 10h-12h

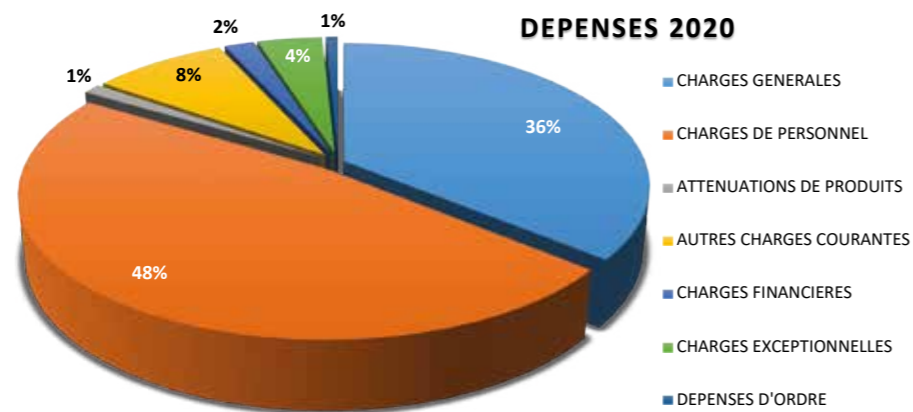
# RAPPORT ANNUEL SUR LES FINANCES

## Compte Administratif 2020

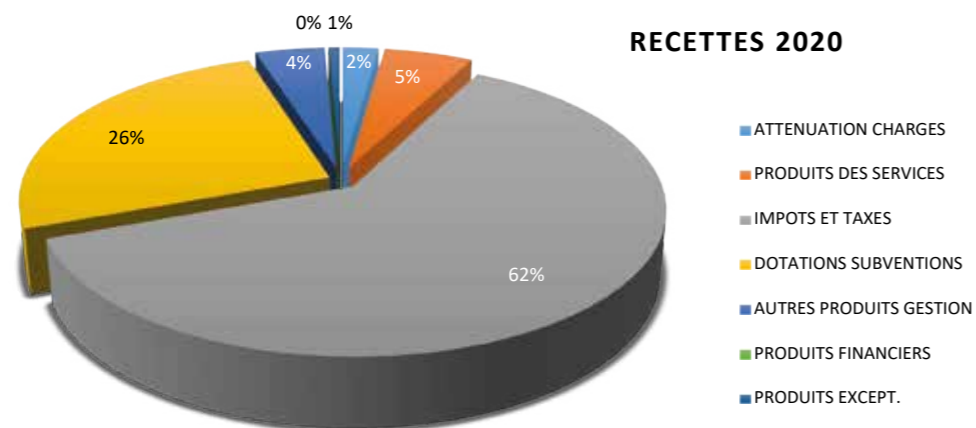
Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 504 915,00€ pour un montant de recettes de 732 060,10€.  
Soit un résultat de l'exercice 2020 excédentaire de 227 145,10€  
Compte tenu de l'excédent cumulé fin 2019 de 276 132,11€  
**Le résultat final cumulé sur la section de fonctionnement au 31 décembre 2020 est de 503 277,21€.**



### Les dépenses :

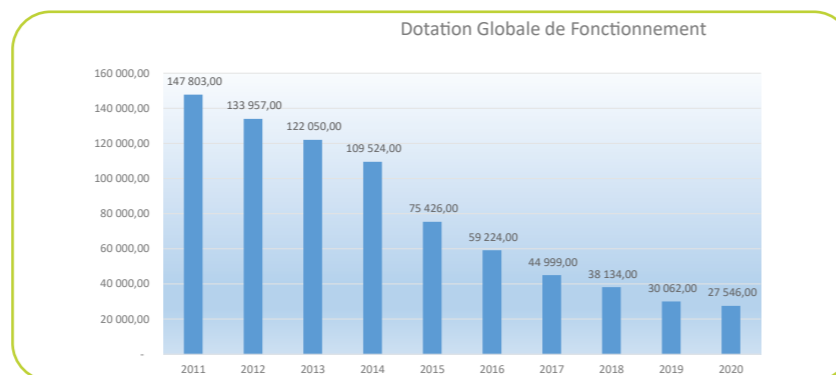


### Les recettes :



#### Commentaires :

- ↳ Baisse de la dotation de l'Etat (DGF) : recette divisée plus de 5 fois en 9 ans
- ↳ Augmentation des revenus des immeubles
- ↳ Maintien des dotations FNGIR et DTCRP
- ↳ Stabilité des recettes fiscales

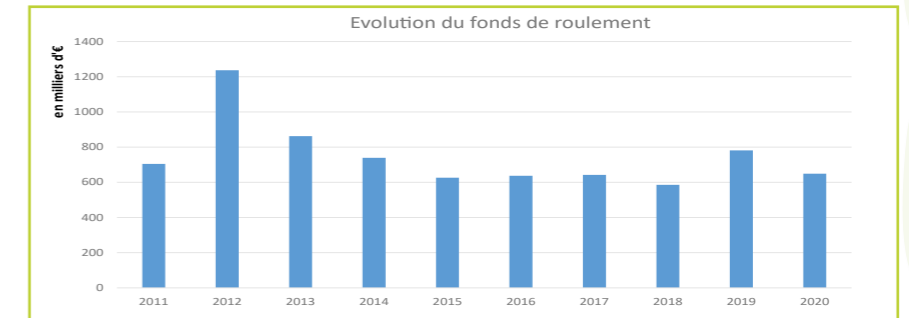


### L'investissement pour l'année 2020 :

TRAVAUX : 407 562 €  
REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS EN CAPITAL : 42 270 €

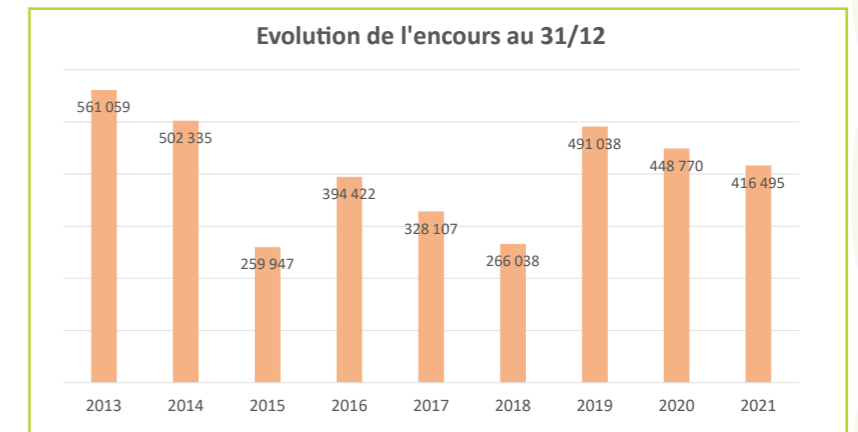
### Le fonds de roulement

Le fonds de roulement correspond à la situation nette des finances de la commune au 31 décembre de l'année.



### La dette :

Commentaire : signature d'un nouvel emprunt en 2019 pour le financement du projet de l'Ilot des Halles.



### Subvention aux associations

Associations	Sub° 2019	Sub° 2020	Subvention 2021		
			Ddé	Prop°	Voté
Amis de Guerting	450	450	0		
A.C.C.A.	350	350	700	700	700
Pétanque Bouressoise	400	400	0		
Club de l'Amitié	300	300	300	300	300
Association de Pêche «Les Moineaux des Prés larges»	350	350	700	700	700
Les Hirondelles	800	650 (400+250)	1 000	1 000	1 000
Activités & Bien être	450	450	450	450	450
FNACA – Anciens Combattants	350	350	500	500	500
APE Bouresse	400	500	0		
OCCE Ecole (Transport Voyage)	1 120		0		
CASB			650	650	650
RURAL'ATTITUDE	3 000		4 500	4 500	4 500
ADMR	597	597	605	605	605
JPCL (Prix de Bouresse)	200	200	200	200	200
CCAS Lussac	597	597	605	609	609
Groupement Jeunes 3 Vallées	300	300	600	600	600
Passers de Mémoire		20	80	20	20
Un Hôpital pour les Enfants	100	100	100	100	100
Banque Alimentaire Vienne	72	72	73	73	73
<b>TOTAL</b>	<b>9 936</b>	<b>5 786</b>	<b>11 063</b>	<b>11 007</b>	<b>11 007</b>



spécialisé des écoles maternelles) assurent comme d'habitude un enseignement de qualité dans une école labellisée numérique.

Le partenariat avec la MJC 21 pour le Temps d'Accueil Périscolaire (TAP) se poursuit et est toujours gratuit pour les familles, coup de chapeau à l'APE (association des parents d'élèves) qui, omniprésente, s'investit totalement dans la vie scolaire de nos enfants.

Hormis la situation sanitaire, le point noir de notre école est la diminution de l'effectif qui retient toute notre attention pour la prochaine rentrée ; ainsi une plaquette de présentation de l'école a été distribuée dans les communes voisines et n'hésitez pas à recommander à votre entourage l'Ecole des Baumières.

Responsable de la Commission Ecole.

A noter que la commune a investi 21 450 € dans du matériel informatique (Ordinateurs portables, tableaux numériques avec vidéo projecteur et tablettes) répondant au label numérique de l'Académie de la Vienne, et pour 800€ dans le remplacement des systèmes d'éclairage trop énergivore dans les classes.

« Le virus est toujours là mais on ne lâchera rien » se disaient les maîtresses en recevant, en présence de Monsieur le Maire, les enfants qui pour certains découvraient un nouvel univers lors de cette rentrée scolaire.

Quand on dit « maîtresse » une nouvelle tête est apparue en l'occurrence celle d'un Maître, Patrick MANSONI qui remplace Monique BOTTREAU partie à la retraite.

Le Conseil Municipal, toujours aussi proche de son école, continue d'apporter des améliorations et à réaliser divers travaux afin que nos enseignants(tes) aidés par l'AVS (assistante de vie scolaire) et nos ATSEM (agent territorial

## La Médiathèque Municipale



vous propose un large choix de lecture (romans de toutes natures, albums, bandes dessinées, revues, lecture large vision, etc ...) et fait son maximum pour satisfaire l'ensemble des lecteurs.

Avec le support de la Bibliothèque Départementale de la Vienne et le passage de ses navettes, il est possible de déposer des demandes d'ouvrage spécifique.

Le tarif des adhésions reste le même : Individuelle 5 € / Famille 10 € / Associative 20 €

Cette année, la Médiathèque a modifié son aménagement afin de vous satisfaire au mieux. Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier chaleureusement les donateurs (mobiliers et livres).

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux adhérents, et espérons qu'ils trouveront la lecture qu'ils souhaitent.



**Ouverture :**  
**Lun. Mar. Jeu. Ven.** 14h30 - 17h  
**Mercredi** 9h - 12h et 15h - 17h  
**Samedi** 9h - 12h  
 (1 samedi sur 2 – semaine paire)

8 rue des Halles  
 86410 Bouresse  
 05 49 59 72 95

[mediatheque.bouresse@orange.fr](mailto:mediatheque.bouresse@orange.fr)

### LES TEMPS D'ANIMATIONS PERISCOLAIRE (TAP) :

Depuis septembre dernier, les animateurs de la MJC sont de retour à l'école.

Tous les lundis, mardis et jeudis, 2 animateurs viennent prêter main forte à Amandine et Isabelle pour proposer des activités variées aux enfants : jeux sportifs, jardinage, activités scientifiques, créations de Noël, jeux de société, initiation au dessin « Kawaiï », la palette d'activités est vaste !

Le challenge de cette dernière période : préparer des décorations de Noël pour la vitrine de la mairie en plus de celles pour la maison ! (centres de tables, étoiles, guirlandes, etc...) A cette occasion les familles ont été invitées à l'inauguration des décorations de Noël, place de la mairie, le vendredi 3 décembre.

A venir très prochainement, des goûters débats, initiation aux premiers secours, et plein d'autres activités (mais nous ne pouvons pas tout vous dire...).

### Le chantier loisirs

Du 25 au 29 octobre 2021, 9 jeunes de la commune y ont participé.

Le thème de cette année « continuité des créations des décorations de Noël » animé par Bernard ROTUREAU « Tête de bois » et Marine BOULHO « MJC 21 ».

Nous soulignons une très bonne cohésion durant cette semaine. Pour clôturer ce chantier, les enfants ont pu apprécier un repas au « Restaurant du Centre » chez Philippe et Fabienne Debiais et une journée au Futuroscope.



### Le Contrat CLAS

La Commune de Bouresse a été retenue l'année dernière pour expérimenter avec la MJC 21 le dispositif Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, « méthodologie, suivi des devoirs » dispositif financé par la CAF.

Au vu du succès de l'année passée et les bons retours reçus de l'ensemble des partenaires, participants et familles, la candidature de la Commune de Bouresse a été retenue pour continuer l'opération sur l'année scolaire 2021-2022. Ces temps d'accompagnements sont encadrés par une équipe constituée d'une salariée de la MJC 21 ainsi que deux bénévoles de la commune, **que nous remercions chaleureusement de leur dévouement.**

Le CLAS est ouvert à six jeunes qui sont uniquement orienté par le collège Louise Michel, il a lieu tous les lundis hors vacances scolaires de 17h à 18h30. Initialement prévu sur 1 heure, il a été souhaitable de rajouter 30 minutes pour améliorer les conditions de travail des collégiens.

Des temps conviviaux sont organisés avec la référente famille, Camille ARCHAMBAULT entre jeunes, parents et bénévoles à chaque fin de trimestre.



## Le Verger



Tout d'abord petit jardin familial ayant appartenu à Marcel Lenfant, le Refuge LPO du Verger offre désormais plus d'un hectare à la biodiversité. Tout y est aménagé pour qu'elle s'y sente bien :

Le refuge est bordé de haies champêtres réunissant les principales espèces locales qui fournissent aux oiseaux une alimentation riche et variée, un abri et de nombreux lieux pour se reproduire. Le vieux verger a retrouvé une seconde jeunesse avec des arbres fruitiers nouvellement plantés ou greffés.

Sa pelouse naturelle, riche en fleurs sauvages, est toujours tondue au plus haut. Plus de 150 espèces de plantes y sont recensées dont de nombreuses variétés d'orchidées. Une grande parcelle en prairie sauvage n'est fauchée qu'une fois par an.

D'autres zones laissées volontairement en friche ou en roncier offrent un abri à la faune (lièvres, chevreuils, renards, serpents) ainsi qu'à de très nombreux insectes. Nichoirs, mangeoires, murets de pierre, abris de jardins, petite mare, les aménagements ne manquent pas.

Au Verger, rien ne se perd : les feuilles et les fines branches broyées servent au paillage des plantations. Les branches de plus grosse section sont disposées aux quatre coins du jardin et servent d'abri aux petits mammifères, lézards et autres petites bêtes.

Le compost est régulièrement renouvelé par un apport de feuilles, fruits, déchets de légumes et il est très utile au potager, tout comme la récupération des eaux de pluie qui devient essentielle de nos jours.

Dans ce refuge, nous vivons au rythme de la nature, au rythme des saisons. L'observation de la faune et de la flore y est vraiment passionnante. Nous la partageons sur le site SandrinePhotos Esprit Nature, <https://www.sandrinephotos-espritsnature.fr/>, qui vous invite à une balade en images à la découverte de la faune, de

la flore et du patrimoine de notre commune.

Des journées nature sont régulièrement organisées comme la Fête de la nature en mai 2018 et 2019, la journée des propriétaires de refuges LPO en novembre 2019, une démo jardin avec le Groupe jardin de la LPO et une participation à la Fête des paysages en septembre 2021.

La Nature ne triche pas et chaque jour est une nouvelle invitation à mieux la connaître. Elle nous enseigne la patience, la persévérance, la modestie. Généreuse, elle nous donne de quoi nous étonner, nous ébahir, nous émouvoir.

Notre rôle est de la protéger, de faire en sorte qu'elle s'épanouisse, que les oiseaux chantent et que les abeilles bourdonnent. Laissons la nature s'exprimer, elle a tant de chose à nous enseigner !

Sandrine et Romuald Berthault



AGENCE POSTALE  
COMMUNALE

## L' A. P. C. de Bouresse (Agence Communale Postale)

### Vos possibilités financières :

- \* dépôt et retrait d'argent sur votre CCP ou votre Livret A.
- \* virement d'un compte postal vers un autre compte postal ou vers une banque extérieure.

### Vos possibilités d'achats :

- \* timbres, timbres de collections, timbres suivis, stickers suivis ...
- \* pièces de collection de la monnaie de Paris
- \* enveloppes diverses affranchies (sécurisées ou non), enveloppe lettre recommandée mobile
- \* chronopost et colissimos en différents formats

### Vos possibilités d'envois ou de distributions :

#### ENVOIS :

- \* tous courriers normaux ou recommandés ou suivis.
- \* tous colis soit en colissimos ou faits par vous même (ne pas mettre de papier autour de votre colis sinon taxe supplémentaire).

### Départ du courrier à midi tous les jours même le samedi

#### DISTRIBUTION :

Pour le retrait des plis ou colis en recommandés, vous devez vous présenter à l'Agence Postale munis de l'avis de

passage du facteur ET votre carte d'identité.

Pour les plis ou colis recommandés remis à un tiers, vous devez compléter la procuration au dos de l'avis de passage et la tierce personne se présente munie de cet avis, sa carte d'identité et la votre.

**CHANGEMENT D'ADRESSE :** Il faut vous présenter avec toutes les personnes du foyer munies de leurs cartes d'identités. Différentes solutions vous seront proposées.

**Le petit service en + : une TABLETTE connectée est à votre disposition sur place pour consulter gratuitement le site de la Banque Postale et un certain nombre de sites publics** (allocations familiales, paiement des amendes en ligne sécurisé, pôle emploi, sécurité sociale etc .....)

**une question, une réponse avec une possibilité !!!**

#### Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi et jeudi : de 9h30 à 12h

Mercredi et vendredi de 9h30 à 12h et de 15h à 17h

Samedi de 10h à 12h

4 rue des Halles 86410 BOURESSE

☎ 05 49 36 84 04 ✉ ap.bouresse@laposte.fr

## Eaux de Vienne

### Donnons la parole aux jeunes

En tant que structure publique, Eaux de Vienne a à cœur de sensibiliser à la préservation des ressources naturelles. C'est pourquoi pour la

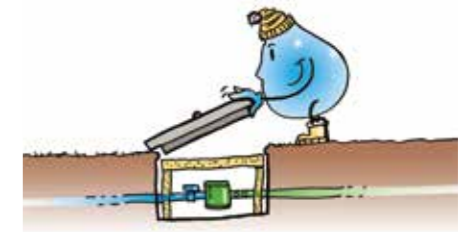


3<sup>ème</sup> édition de son concours départemental auprès des scolaires, le syndicat d'eau et d'assainissement a choisi comme thématique « Economisons l'eau ». Des jeunes de CM1 et CM2 sont en train de réaliser en classes, avec leur enseignant, une vidéo, une courte bande dessinée ou un roman photos sur cette thématique.

➤ Abonnez-vous à notre page Facebook pour participer à la désignation du grand gagnant de chaque catégorie, en mars 2022.

### Protégez votre compteur du gel

En période hivernale, pensez à protéger votre compteur du gel en le recouvrant d'un matériau isolant comme la mousse de polyéthylène ou une plaque de polystyrène. Les matériaux absorbant l'humidité ne doivent surtout pas être utilisés : paille, textile, papier, laine de verre ou de roche, etc. Attention, votre compteur est sous votre responsabilité, que vous soyez propriétaire ou locataire. S'il est détérioré, le remplacement pourrait se faire à vos frais.



## Bruits de Voisinage

### Adresses utiles

#### Pour une plainte

- > De nuit : la police ou la gendarmerie
- > De jour : la mairie de votre commune

#### Pour une information

> DDASS  
Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales service Santé Environnement  
05 49 44 83 71  
Avenue de Northampton  
BP 562 - 86021 POITIERS cedex

> CIDB  
Centre d'Information et de Documentation sur le Bruit  
12-14, rue Jules Bourdais  
75017 PARIS  
01 47 64 64 64  
[www.infobruit.org](http://www.infobruit.org)

> Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables  
[www.ecologie.gouv.fr/bruit](http://www.ecologie.gouv.fr/bruit)

> Ministère de la Santé de la Jeunesse et des Sports  
[www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr) (thème bruit)



## BRUITS de voisinage



Respect  
et tolérance, apprenons  
à bien vivre ensemble.



**À CONSERVER**



**LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE**

LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS PUBLICS 24H/24 & 7J/7

ACCUEIL PERSONNES SANS ABRIS  
**115**

CENTRE ANTIPOISON  
**04 72 11 69 11**

SAMU  
**15**

GENDARMERIE  
**17**

URGENCES  
**112**

POMPIERS  
**18**

SERVICE AUX MALENTENDANTS  
**114**

SIDA INFO SERVICE  
**0800 840 800**

DROGUE, ALCOOL, TABAC INFO  
**0800 23 13 13**

**3115**  
APPEL GRATUIT  
URGENCES VÉTÉRINAIRES

Pour connaître la Pharmacie de garde la plus proche  
Composez le  
**32 37**  
ACCESSIBLES 24H/24



**FAIRE : Le service public qui vous guide dans vos travaux de rénovation énergétique**



**Vous souhaitez améliorer votre confort et réduire vos factures énergétiques ?**

Pour être accompagné de manière gratuite, neutre et indépendante, nous vous invitons à contacter l'Espace Conseil FAIRE de SOLIHA Vienne. Un conseiller répondra à vos attentes et vous proposera des solutions pour diminuer vos consommations énergétiques liées à votre logement. Il adaptera bien évidemment ses propositions à votre budget et vous renseignera sur toutes les aides financières mobilisables (publiques, privées, nationales, régionales ou locales). N'hésitez pas à le contacter au **05 49 61 61 91**.

Plusieurs permanences sont mises en place tous les mois sur votre Communauté de Communes. Pour assister à l'une d'elles, contactez vos conseillers FAIRE pour fixer un rendez-vous.

LUSSAC-LES-CHATEAUX : 1er vendredi du mois (Mairie de Lussac ; 9 route de Montmorillon - Lussac)  
MONTMORILLON : Dernier mercredi du mois (CCAS - 4 rue des Récollets - Montmorillon)

L'Espace Conseil FAIRE de SOLIHA Vienne prodigue des conseils pratiques et délivre des informations objectives, en toute impartialité et indépendamment de tout intérêt commercial. Les conseils sont gratuits pour tous.

Espace Conseil FAIRE : 05 49 61 61 91 / [faire.vienne@solihha.fr](mailto:faire.vienne@solihha.fr) / [faire.gouv.fr](http://faire.gouv.fr)

## Communauté de Communes



### Un nouveau service public avec Vos Conseillers Numériques

Afin de vous accompagner dans les usages du numérique 4 conseillers numériques sont déployés sur l'ensemble de la Communauté de Communes Vienne & Gartempe. Ils vous proposent un ensemble de services gratuits pour tous et au plus proche de chez vous.

Elsa, Pierre-Olivier, Charles et Léo vous proposeront dès février 2022, des interventions sous forme d'ateliers collectifs et d'accompagnements individuels, avec mise à disposition possible de l'équipement informatique.

Les ateliers évolueront au fil de l'eau et selon vos besoins. Pour commencer, trois thématiques d'initiation sont considérées comme prioritaires :

- Vous soutenir dans vos usages quotidiens du numérique: Utiliser un smartphone, une tablette, un ordinateur, envoyer un e-mail, travailler à distance, consulter un médecin, acheter ou vendre en ligne...
- Vous sensibiliser aux risques du web et favoriser des usages citoyens et critiques :
- Protéger ses données personnelles, maîtriser les réseaux sociaux, suivre la scolarité de ses enfants, s'informer et apprendre à vérifier les sources, etc...
- Vous former à la réalisation des démarches administratives en ligne en toute autonomie (impôts, CAF, carte grise,...).

Pour toute question ou suggérer un atelier, n'hésitez pas à contacter vos conseillers numériques au 05.49.91.87.95 ou par mail à [conseiller-numerique@ccvg86.fr](mailto:conseiller-numerique@ccvg86.fr)

### La dématérialisation de l'urbanisme

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, un usager (particulier ou professionnel comme les notaires ou constructeurs) pourra déposer sa demande d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, permis modificatif etc ...) en ligne, à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais.

Cette nouveauté permet un gain de temps dans le traitement des dossiers, ainsi qu'un suivi plus complet.

Toutes les communes devront être en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme.

En collaboration avec notre service instructeur, basé à la CCVG, il a été fait le choix du prestataire SIRAP avec leur module Next'ADS. Il sera possible de déposer en ligne à partir d'un clic soit sur le site communautaire de la CCVG soit sur le site de la commune.



## Bons Vacances 2022



La Communauté de Communes Vienne et Gartempe offre un bon-vacances de 50 € aux enfants de son territoire qui participent à un camp d'été au CPA Lathus.

Cette offre est valable pour un séjour d'une semaine par enfant pendant les camps d'été organisés en juillet et en août 2022 au CPA Lathus.

Les bons sont à demander/retirer auprès de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe.

## L'Office de Tourisme c'est aussi pour vous !

L'Office de Tourisme Sud Vienne Poitou accueille les visiteurs et les habitants du territoire à Montmorillon, à Saint-Savin, à Lussac-les-Châteaux et à L'Isle-Jourdain.

A Lussac-les-Châteaux, toute l'année, au sein du Bureau d'Information Touristique situé Place du Champ de Foire et labellisé Accueil Vélo, Séverine et Lucie sont à votre disposition pour vous délivrer des conseils personnalisés pour que vous puissiez profiter des nombreux attraits de votre territoire et également organiser le séjour de vos familles et amis en Sud Vienne Poitou : manifestations, sites d'activités, sentiers de randonnée ...

Un service de billetterie pour divers sites touristiques du département de la Vienne pourra vous faire profiter pour certains de tarif réduit sur vos entrées.

Lors de votre visite à l'Office de Tourisme, les experts de la Destination vous présenteront les articles de « La Boutique par Sud Vienne Poitou » : de nombreuses idées de cadeaux et de souvenirs !

L'Office de Tourisme c'est également de nombreux outils numériques à votre disposition : le site web de destination [www.sudviennepoitou.com](http://www.sudviennepoitou.com), les réseaux sociaux (Facebook, Instagram et la page YouTube) : « Destination Sud Vienne Poitou », le site de la Boutique avec son service de « Click & Collect » : [boutique.sudviennepoitou.com](http://boutique.sudviennepoitou.com), le site pro-rando : [rando.sudviennepoitou.com](http://rando.sudviennepoitou.com) et son application mobile : Rando en Sud Vienne Poitou.

Au plaisir de vous accueillir au sein de nos points d'accueil qui sont aussi les vôtres !



**Bureau d'Information Touristique**  
Place du 11 novembre 1918  
86320 Lussac-les-Châteaux  
05 49 91 11 96

[accueil@sudviennepoitou.com](mailto:accueil@sudviennepoitou.com)  
[www.sudviennepoitou.com](http://www.sudviennepoitou.com)  
[boutique.sudviennepoitou.com](http://boutique.sudviennepoitou.com)  
[rando.sudviennepoitou.com](http://rando.sudviennepoitou.com)

Suivez-nous sur les réseaux sociaux : Destination Sud Vienne Poitou



## Tarifs périscolaires

Cantine : repas enfant	2.70 €
Cantine : repas adulte	3.35 €
Gouter	0.55 €
Garderie matin-soir (prix par 1/2 heure)	0.92 €

## Tarifs des locations

Salle des Fêtes	Commune	Hors Commune
Salle uniquement	102 €	258 €
Salle + cuisine	135 €	310 €
Salle + cuisine + vaisselle	179 €	360 €
Cuisine seule		36 €
Vaisselle seule		41 €
Sonorisation		60 €
Maison des Associations	Commune	Hors Commune
Week-end	77 €	155 €
Journée (24h)	52 €	83 €
Demi-journée	41 €	78 €
Sonorisation		20 €

**Les conditions de location sont les suivantes :**

- ☞ Caution : 100 € et versement d'arrhes pour les demandes Hors Commune
- ☞ l'attestation d'assurance à fournir.

## ETAT CIVIL

Du 1<sup>er</sup> décembre 2020 au 30 novembre 2021

En adéquation avec la réglementation générale de protection des données (RGPD), applicable depuis le 25 mai 2018, nous ne publierons plus l'état civil « nominativement », nous avons donc opté pour un récapitulatif global.

Au cours de la période allant du 1<sup>er</sup> décembre 2020 au 30 novembre 2021, nous avons enregistré **9 naissances**; célébré **3 mariages** et **2 PACS**. Nous avons également consigné **4 décès** et transcrit **2 avis de décès**.



## Calendrier des manifestations 2022

### JANVIER

- 09 Club de l'amitié : Thé Dansant
- 21 FNACA : Repas

### FEVRIER

- 12 Club de l'amitié : Loto
- 26 CASB : Repas

### MARS

- 12 Activités Bien-être : Repas animations
- 19 FNACA : Commémoration et Repas
- 19 Amis de Guerting : Soirée Baeckeoffe

### AVRIL

- 15 Ecole : Animation Chorale
- 16 Pêche : Ouverture de l'étang
- 18 Les Hirondelles : Chasse à l'oeuf
- 23 ACCA : Banquet

### MAI

- 08 Commune : Commémoration du 8 Mai 1945
- 25/29 Commune : Reçoit GUERTING
- 29 C.A.S.B. : Assemblée générale

### JUIN

- 19 Club de l'amitié : Thé Dansant
- 24 Ecole - APE - Commune : Fête de l'Ecole
- 26 Commune & Associations : Fête du Village

### JUILLET

- 02 Pêche : Moules/Frites (midi)

### AOÛT

- 27 Festival Rural'Attitude : Bouresse & Saint Laurent de Jourdes

### SEPTEMBRE

- 03 CASB : Méchoui
- Les Hirondelles : Reprise des Activités
- Pétanque : Concours
- 18 Club de l'amitié : Thé Dansant
- 24 Activités Bien Etre : Assemblée Générale

### OCTOBRE

- 01 Club de l'amitié : Loto
- 14 FNACA : Assemblée Générale
- 15 Activités Bien-être
- 16 Activités Bien-être

### NOVEMBRE

- 05 ACCA-Pétanque : Soirée Choucroute
- 11 Commune : Commémoration du 11 Novembre 1918

### DECEMBRE

- 04 Club de l'Amitié : Thé Dansant
- 10 Commune : Repas des Aînés
- 11 APE : Marché de Noël
- 31 ACCA-CASB : Réveillon de la Saint-Sylvestre

 Salle des fêtes

 Maison des associations

 autre

Nous vous diffusons un calendrier des manifestations 2022. Retenons que la crise sanitaire mondiale de la COVID-19 nous a appris que des annulations ou déprogrammations peuvent toujours avoir lieu.

Notez tout de même dans vos agendas les dates du **DIMANCHE 26 JUIN** pour notre traditionnelle **fête communale**, en espérant pouvoir l'organiser dans des conditions normales ; et le **SAMEDI 27 AOÛT** pour le **festival de musique** de l'Association Rural'Attitude (avec nos voisins de Saint Laurent de Jourdes)





### Les années se suivent et se ressemblent !!!!!

Comme prévu la rentrée a été difficile. Plus de séance de danse faute de participants. La section Gymnastique résiste malgré tout avec des éléments tenaces. N'HESITEZ PAS ! VENEZ LES REJOINDRE.

Le seul sourire de l'année 2021 a été la participation à la Fête du Village qui s'est déroulée dans une parfaite harmonie.

Nous ne désespérons pas d'organiser certaines manifestations (Chasse à l'œuf, Fête du Village) en 2022 en fonction des conditions sanitaires.

Les HIRONDELLES vous souhaite une Bonne Année 2022 et surtout une Bonne Santé.

## Pétanque bouressoise



Suite à la pandémie de COVID-19 l'année sportive a été tronquée de moitié et n'a commencé qu'à partir du mois de juin. Seuls quelques championnats départementaux et les championnats des clubs ont eu lieu cette année.

Malgré le manque de compétition les résultats du club sont satisfaisants avec une équipe qualifiée pour chaque phase finale.

- Championnat Promotion : C.Clisson, S.LeGoff et P.Lachaume
- Championnat Sénior : A.Fromenteau, E.Gérald et R.Prud'homme
- Championnat Provençal : C.Royer, J.Guillon et C.Clisson
- Championnat Mixte : N.Pineau et JP.Tabuteau
- Championnat Des Clubs : Les deux équipes se maintiennent en 1<sup>ère</sup> et 3<sup>ème</sup> division
- Championnat Des Clubs Provençal : L'équipe finie 2<sup>ème</sup> de la 1<sup>ère</sup> division

Cette année le club a organisé plusieurs manifestations dont une journée de championnat des clubs provençal, des concours estivaux ouverts à tous et la soirée choucroute avec nos amis de l'ACCA.

Nous tenons à renouveler notre reconnaissance à la municipalité pour leur aide mais aussi à nos partenaires qui nous ont soutenu et à tous les bénévoles du club. Comme toute association, sans bénévoles nous ne sommes rien.



**Président :** Alexis FROMENTEAU  
06 84 65 77 34

**Vice Président :** Simon TABUTEAU

**Trésorier :** Jean-Francois PROVOST

Pétanque Bouressoise



**Bouresse**  
**Civaux**  
**Lhonnaizé**  
**Lussac les Châteaux**  
**Mazerolles**  
**Sillars**  
**Verrières**

### L'association continue son activité footballistique pour les enfants, garçons et filles, des U6 au U18, avec cette année 120 enfants licenciés.

L'association continue son activité footballistique pour les enfants, garçons et filles, des U6 au U18, avec cette année 120 enfants licenciés.

Pour cette reprise tant attendue, le club a engagé :

Des équipes U6 /U7 et U8/U9, en plateaux amicaux

- 2 équipes U10/U11, en plateau
- 1 équipe U12/U13, en départemental 3
- 1 équipe U11/U13 à 8 féminine
- 2 équipes U14/U15, dont une évolue en régional R2 et l'autre en départemental 2
- 1 équipe U16/U17/U18, en 1<sup>ère</sup> division départementale

Toutes ces équipes jouent sur les terrains des clubs qui constituent le GJ3V86, (Bouresse, Civaux, Lhonnaizé, Lussac, Mazerolles, Sillars et Verrières).

L'équipe d'éducateurs et éducatrices oeuvrent pour que les enfants trouvent du plaisir à venir jouer et à se retrouver sur le rectangle vert.

Les dirigeants et dirigeantes animent le club en donnant de leur temps, de l'investissement et fournissent un travail colossal très précieux pour une association.

#### Dates à retenir :

- 29 Janvier 2022 : Diner dansant à Bouresse
- 11 Mars 2022 : Loto à Verrières
- 30 Avril 2022 : Randonnée Gourmande à Mazerolles et Lussac

#### Contact : Président ,

TURBEAU Frédéric, 06.65.22.41.16

E-Mail : [groupejeunesdes3vallees86@gmail.com](mailto:groupejeunesdes3vallees86@gmail.com)

## C.A.S. Bouresse



Après deux saisons difficiles avec la COVID 19, la crise sanitaire a affecté financièrement le club comme bien d'autres, dû aux différentes manifestations annulées. Nous souhaiterions avoir de nouveaux sponsors locaux pour cette nouvelle saison.

De nouveaux joueurs sont arrivés cette année. Nous repartons avec 23 joueurs, plus motivés que jamais avec un bon esprit d'équipe.

Un nouveau bureau a été voté cette année :

- Président : Maxime TANGUY
- Vice-président : Jérémy FERRAND
- Trésorier : Alic CHAMBON
- Secrétaires : Amandine JALLADEAU  
Aurélien CHAMBON

Plus les membres actifs du bureau.

- Nos coaches : Bernard TOUCHARD  
Patrick JALLADEAU

Nous remercions les bénévoles de l'ombre qui participent à la vie du club, ainsi que les sponsors et la municipalité.

Les portes du club sont ouvertes à tous les bénévoles...

**La bonne ambiance est toujours présente au C. A. S. BOURESSE**



**Ce fut encore une année très morose pour les Anciens d'Algérie, ne pouvant pas se réunir au complet pour se rassembler au monument aux morts le jour du 19 mars.**

Le bureau a décidé de faire quelques repas conviviaux à la Maison des Associations pour pouvoir se retrouver et passer une journée entre amis.

Les Anciens d'Algérie sont présents dans leur commune regroupant 43 adhérents dont 10 veuves et 2 sympathisants, et remercie Amandine JALLADEAU et Louane SAUZET

porte-drapeau qui apportent de la jeunesse, ainsi que Gérard BERNARD toujours présent.

Cette année, notre ami Michel VERRET nous a quitté, lui qui a œuvré dans les Comités de la Vienne, une pensée pour lui ainsi qu'à René DESCHAMPS décédé ces jours-ci.

Le Comité F.N.A.C.A. vous souhaite  
Une Bonne année 2022 et surtout une Bonne santé  
**Le Président Jean-Pierre SAUZET et son Bureau**

## Association de Pêche

### « Les Moineaux des Prés Larges »

La saison de pêche s'est terminée comme tous les ans au 31 octobre. Les lâchers de truites ont bien fonctionné malgré les réglementations préfectorales imposées.

Nous avons vendu 322 cartes journalières et 24 cartes annuelles dont 2 hors commune.

Nous prévoyons de vider l'étang communal et le faire pêcher avec filets par la pisciculture de Saulgé.

Cette année encore, les écoliers n'ont pas eu droit à leur partie de pêche et leur pique-nique du dernier jour d'école dû toujours au Covid 19. Le repas moules frites n'a pas existé pour la deuxième année.

Nous remercions la municipalité pour la subvention accordée et pour l'entretien régulier des abords de l'étang.

Merci à nos cantonniers pour la tonte régulière appréciée par les pêcheurs.

L'association de pêche vous donne rendez-vous pour l'ouverture de la pêche à l'étang communal le samedi 16 avril 2022.

**L'ensemble du bureau de l'association  
« LES MOINEAUX DES PRÉS LARGES »  
Vous souhaite ses meilleurs vœux et une bonne santé  
pour l'année 2022.  
Tous ensemble protégeons nous avec les masques et nous  
gagnerons.  
Le Président Jacky AUZANNEAU et son Bureau**

## ACCA Bouresse

Pour cette saison l'effectif reste quasi identique à l'année précédente et compte 60 sociétaires. Quelques départs comblés par de nouveaux arrivants dont une jeune chasseresse.

A ce jour, les finances de l'association sont saines et nous permettent d'engager les dépenses liées à notre activité (gestion et achats de petits gibiers, ...).

Avec un contexte perturbé et difficile suite à la pandémie, nous avons été contraints d'annuler un grand nombre de manifestations. Malgré tout nous avons réussi à organiser la course cycliste avec la JPCL ainsi que la choucroute avec nos amis de la Pétanque Bouressoise. Nous espérons vivement nous retrouver lors de notre traditionnel banquet prévu au mois d'avril, c'est un moment où chasseurs, propriétaires et amis peuvent échanger autour d'un repas.

Cette année encore la première partie de saison fût rythmée par de belles parties de chasse, que ce soit aux petits gibiers ou lors des battues. Nous avons déjà prélevé plusieurs sangliers et renards, le plan de chasse chevreuils et cervidés est en cours de réalisation.

Nous restons très soucieux de la sécurité et des règles à respecter pendant les actions de chasse, pour le bien des chasseurs, des habitants et autres utilisateurs de la nature.

Faire perdurer amitié et convivialité au sein de notre association, telle est la volonté du Président et de son équipe.

Le bureau remercie la commune pour sa participation financière et la mise à disposition des locaux, ainsi que les propriétaires terriens et les participants aux manifestations.

**L'ensemble des membres de l'ACCA  
vous souhaite de bonnes fêtes, meilleurs vœux à tous.**



2021 nous a donné l'espoir de revivre normalement, malgré cette épidémie qui persiste, avec ses contraintes et ses gestes barrières. Enfin nous avons pu reprendre nos activités.

Dès l'allègement des restrictions au printemps nous avons repris nos séances de gym au mois de juin pour prolonger début juillet. Après la période estivale, les cours ont recommencé en septembre, certes avec un peu moins d'adhérents mais avec autant d'enthousiasme. Ce jeune professeur a su apporter une nouvelle dynamique à cette activité. Toutes et tous sont enchantés du bien-être qu'il apporte, ce changement de professeur est très bénéfique.

En septembre après de multiples démarches l'association a trouvé un professeur de danses. Là aussi les cours ont repris avec moins d'adhérents mais avec un enthousiasme débordant tout le monde avait besoin de se retrouver.

Ce professeur est très compétent, dynamique et attentionné, lui aussi a apporté un net changement qui est apprécié de tous. Certains danseurs qui nous avaient quitté il y a trois ou quatre ans n'ont pas hésité à revenir, d'autres devraient également revenir en début d'année.

En septembre le conseil d'administration a été reconduit. La quarantaine d'adhérents présents ont été unanimes pour dire que notre association doit perdurer. C'est l'objectif que nous allons poursuivre.

## JPCL

### Course cycliste UFOLEP « Prix de BOURESSE » du 1<sup>er</sup> août 2021. La 28<sup>ème</sup> édition.

Cette année encore, la saison cycliste a été perturbée par la COVID qui n'a commencé que le 12 juin 2021 pour le département de la Vienne. Nous avons un peu moins de participants(es) que la saison dernière ; 149 engagés pour 134 partants(es). Un certain nombre n'ont pas pu prendre le départ faute de pass sanitaire ou de test. Malgré cela, nous avons assisté à de très belles courses dans les différentes catégories.

En prélude l'épreuve « d'initiation jeunes » a regroupé une douzaine d'enfants.

Notons que certains participants de cette épreuve sont aujourd'hui en 1<sup>ère</sup> catégorie en FFC (Fédération Française de Cyclisme) et pourquoi pas dans quelques années sur la ligne de départ du mythique « TOUR DE FRANCE ».

Comme par exemple Valentin FERRON qui a fait ses débuts à



Le cartonnage a marqué une pause prolongée mais il devrait reprendre rapidement avec autant de passionnés.

Le samedi 16 octobre dernier après-midi, l'association a organisé une marche dans les environs de Bouresse. 40 personnes se sont retrouvées sur deux circuits. Un goûter a été partagé à l'arrivée. Tous les participants étaient satisfaits, le soleil était même au rendez-vous.

L'idée ayant fait son chemin il est fort probable que l'association organise d'autres rencontres de ce type en 2022, l'information sera largement diffusée.

Toutes et tous nous avons besoin de nous retrouver et de communiquer, COVID 19 nous a éloigné. Le milieu associatif favorise les échanges, sachons le préserver.

Comme chaque année j'invite ceux qui veulent nous rejoindre à venir découvrir nos activités le lundi soir pour la danse et le jeudi matin pour la gym, à la maison des associations à Bouresse.

Je remercie Monsieur le maire et ses services pour toute l'aide qu'ils nous apportent.

Je souhaite à tous les lecteurs ainsi qu'à leur famille de bonnes fêtes de fin d'année. Avec tous mes vœux de santé et de bonheur.

**Gardons à l'esprit qu'il faut nous protéger.**

Renseignement au 05.49.48.25.69 et au 05.49.50.70.63

l'école de vélo de la J.P.C LUSSAC les CHATEAUX est aujourd'hui professionnel dans l'équipe DIRECT ENERGIE de Jean René BERNAUDEAU, bravo à lui !

Merci aux nombreux partenaires pour la réussite de cette nouvelle édition et à la Municipalité, notamment M. Jean-Claude LUTEAU Maire de BOURESSE.

Merci aussi à l'équipe de l'ACCA avec son nouveau président Tony SAUZET pour la préparation du Dimanche matin et la tenue de la buvette l'après-midi. Sans oublier son prédécesseur Patrick JALLADEAU pour les démarches auprès des commerçants, artisans, associations pour le financement de l'épreuve. Et enfin, merci aux signaleurs de leur présence et leur investissement.

### Voici les vainqueurs de chaque catégorie (voir photo)

- 1<sup>ère</sup> cat :** NAULEAU Maxence C A CIVRAY (86),
- 2<sup>ème</sup> cat :** BRIEAU Christophe VC ST GILLES DE CROIX DE VIE (85).
- 3<sup>ème</sup> cat :** BRISSON Quentin JPC LUSSAC LES CHATEAUX (86).
- 4<sup>ème</sup> cat :** PARMONTIER Jean-Marc CHASSENEUIL VELO ANIMATION (86).
- Cadet 15/16 ans :** TURGNE Joshua PEDALE ST FLORENTEISE (79).
- Minime 13/14 ans :** CHAVANEL Clément A C CHATELLERAULT (86).
- Benjamin 11/12 ans :** SAUZEAN Yann U V POITIERS (86).

**Pas de Féminines cette année dommage.**

Le Président de la J P C LUSSAC les CHATEAUX.  
Jean-Marie RIBARDIERE



Kovimo est un mot récent en Espéranto. Il est formé en acrostiche des mots KOron-VIrusa Malsano. C'est le mot qui est utilisé pour la Covid. En français, on utilise le même type d'acrostiche mais à partir de l'anglais.

Eh oui, nous avons aussi été des victimes collatérales de cette pandémie : pas ou peu de voyages, donc pas ou peu de stages organisés durant ces deux années 2020 et 2021.

Alors qu'en 2020 un stage en février (2 niveaux : conversation et traduction), juste avant le confinement avait connu une participation suffisante, ceux d'août (botanique) et octobre (conversation et traduction) 2020 ainsi que celui d'août 2021 (botanique) n'avaient rassemblé que peu de participants. Nous en avons profité pour faire ou faire faire quelques travaux nécessaires.

Parmi les objectifs de notre association culturelle, à côté des stages d'apprentissage et d'approfondissement de la langue dans ses usages quotidiens et culturels, nous sommes aussi un centre de conservation d'archives avec une bibliothèque patrimoniale de plusieurs milliers d'ouvrages en et sur l'Espéranto. Durant cette période, le travail a pu continuer pour la bibliothèque.

Le nom de Bouresse est connu des espérantistes, à côté de ceux des quelques autres centres en France ou en Europe. C'est notre modeste part à la réputation du village qui nous accueille.



Après la collecte de plantes, la rédaction d'articles pour Wikipedia (Photo B.M.)



Une partie des collections de la bibliothèque (Photo B.M.)



### APE

Association des Parents d'Elèves de l'Ecole de BOURESSE  
42 rue des Ecole - 86410 BOURESSE - ape.bouresse@gmail.com

**ENSEMBLE, FAIRE VIVRE L'ECOLE  
«LES BAUMIERES» :**  
**C'est notre mission, Parce que s'engager,  
c'est agir pour l'avenir de nos enfants !!!**

En ce début d'année scolaire, le bureau de l'APE s'est renouvelé avec de nouveaux membres qui ont été élus Stéphanie ROLLIN, Présidente, Aurélie BAUBRY, Présidente-adjointe, Karen CHANTEMARGUE, Trésorière, Sabrina CAILLEAU, Trésorière-adjointe, Anne-Laure CHICAULT, Secrétaire, Alexandra BLAIN, Secrétaire-adjointe.

Nous remercions tous les parents bénévoles qui donnent de leurs énergies, de leurs temps pour que l'ensemble de nos actions faites rencontre un franc succès, au profit des enfants de l'école. Les fonds récoltés permettent d'aider la réalisation des projets scolaires proposés par les enseignants.

L'an passé, 2020/2021, nous avons pu continuer d'équiper l'école en matériel pédagogique, participer financièrement aux sorties scolaires grâce à nos actions de ventes de madeleines Bijou, de jus Gargouil, corbeilles de Noël, Miel de M. Champagne.

Pour continuer notre participation à l'ensemble des projets au sein de l'école, cette année, nous renouvelons des actions de ventes : madeleines, jus, miel, et le Marché de Noël du 11 décembre 2021.

Toute l'équipe remercie l'ensemble des personnes qui participe aux actions menées par notre association, et en particulier, l'équipe enseignante, les atsem, Monsieur le Maire et son équipe municipale.

*Bonnes Fêtes,  
Meilleurs Vœux à Tous.*

### Cher amis de Guerting,

Cela fait maintenant bientôt deux ans que nos activités sont fortement restreintes en raison de la crise sanitaire que nous traversons actuellement. Successivement, Les Repas 2020 puis 2021 ont été annulés. L'échange programmé en 2021 aura subi le même sort.

Cependant, nous sommes toujours prêts à agir quand l'occasion nous sera donnée. C'est pourquoi, en accord avec nos amis de Guerting, nous avons décidé de remettre à 2022 la venue des Guertingois.

Nous n'avons bien sûr pas de visibilité sur l'évolution de la crise sanitaire l'an prochain c'est pourquoi nous serons certainement amenés à prendre des décisions dans l'urgence pour nous adapter au contexte. Mais cela ne nous inquiète pas le moins du monde.

Notre soirée «baeckeoffé» est d'ores et déjà programmée le samedi 19 mars 2022 afin de venir appuyer le financement de l'échange. Nous attendons avec impatience de pouvoir nous réunir à nouveau. Vous avez été très nombreux à nous contacter pour connaître la date de l'événement.

Dans le cadre de l'anniversaire des 80 ans de l'exode des mosellans dans la Vienne, de 1939 à 1940, le département avait organisé en 2019 un weekend de mémoire avec différentes manifestations auxquelles une délégation de mosellans a été invitée à participer. En octobre 2021 ce sont les mosellans qui à leur tour nous ont invité. Une délégation de la Vienne fut conviée pour un weekend de découverte et de commémoration intitulé «la Moselle déracinée». Présent sur les lieux J'ai pu rencontrer les représentants et élus locaux qui m'ont fait part de leur enthousiasme. Les représentants de nos départements qui sont à l'origine de la mise en place d'un jumelage entre nos départemental en 2019 ont souligné leur volonté de tout mettre en œuvre pour que le souvenir de ce passage de l'histoire qui lie nos contrées ne soit pas oublié.

L'ouvrage qu'à rédigé Mme Carl Clarisse, présidente des amis de Bouresse, s'inscrit dans cette démarche de mémoire. Il reste d'ailleurs des exemplaires en Mairie pour les bouressois qui ne l'auraient pas encore reçu. Il suffit de le demander, ce dernier est gratuit.

Lors de mon déplacement en Moselle j'ai également pu m'entretenir avec M. Tonnelier, nouveau de mairie de Guerting. Ce dernier nous a invité en mairie avec mon homologue Guertingoise, Mme Carl, afin de discuter des aménagements ou des actions que nous pourrions mettre en place pour assurer la pérennisation de nos associations et de surtout de ce qu'elles représentent.

L'association des amis de Bouresse a conçu des planches récapitulatives apportant une synthèse de l'ouvrage qui a été rédigé par Mme Carl. J'ai demandé à ce que ces dernières puissent être exposées chez nous. D'autres pistes sont à étudier sans exhaustivité !



Exposition des planches lors de la commémoration organisée à Coume

Quand on évoque Guerting, Jean Claude Luteau, notre nouveau maire, a également à cœur de poursuivre l'implication de la commune de Bouresse dans cet échange que nous lèguent progressivement nos aînés.

Je souhaite remercier, à ce titre, nos deux communes pour leur engagement et leur soutien. La communication entre nos deux mairies reste le pilier central sans lequel il serait difficile d'évoluer dans cette entreprise.



Invitation à la mairie de Guerting

L'histoire a son importance mais la manière de la transmettre reste primordiale. Même si le caractère solennel reste le principal vecteur, j'accorde beaucoup d'importance au caractère festif de nos échanges car c'est également la voie à employer afin de ne rien oublier.

Sébastien Kollmann  
Président des amis de Guerting

bouresse

Mardi 24 Août 2021

## Benjamin Journo a pris la gérance de la Coop

Le commerce m'intéresse ! Assure-t-il. Habitant de Bouresse avec deux enfants scolarisés dans le village, Benjamin Journo, qui était intérimaire, a pris cette semaine la gestion de l'épicerie-journaux situé à côté de l'église du village. Dynamique, il a réorganisé l'espace et propose davantage de produits. Depuis lundi, il est aussi dépositaire de La Nouvelle République et Centre Presse. Jean-Claude Luteau, maire, précise qu'il « a été très tenace malgré les difficul-

tés administratives. Le conseil municipal est heureux que ce commerce de proximité, fermé fin juin, soit à nouveau ouvert. Depuis peu de temps, la commune est propriétaire du bâtiment, avec le soutien financier de l'établissement public foncier, et nous aurons des travaux à effectuer, entre autres les peintures du magasin et la toiture. » Avec ce commerce, son salon de coiffure, la Poste et deux restaurants, le centre du bourg a su garder son animation.



Benjamin Journo, nouveau commerçant à Bouresse.

bouresse

Jeudi 3 Septembre 2021

## Départ à la retraite d'un agent technique de la commune



Le maire a remercié Jean-Marie Rebeyrat pour 25 années de service.

Jean-Marie Rebeyrat, agent technique principal dans l'administration territoriale depuis le 1<sup>er</sup> mai 1996, a pris sa retraite de fonctionnaire. Jean-Claude Luteau, maire de Bouresse, au cours d'une cérémonie de départ, l'a remercié pour « le maintien de la pro-

priété du village et des hameaux et sa participation à l'amélioration du cadre de vie des habitants. »

Il lui a souhaité, au nom des élus du conseil municipal une bonne et longue retraite en présence de Madame Rebeyrat qui a reçu des fleurs.

bouresse

Mercredi 1<sup>er</sup> Septembre 2021

## Niveau européen du concours des Peintres dans la rue

Dimanche 29 août, la municipalité de Bouresse a organisé l'animation du bourg, de 7h du matin jusqu'à la nuit tombée, avec l'aide d'une dizaine d'associations et d'une cinquantaine de bénévoles. La Banda de Snarves a orchestré des déambulations musicales ; pour les enfants, il y avait des structures gonflables, des balades à poney, et pour les plus grands de la danse country. Plusieurs rues étaient occupées par un vidéogramme et le repas traditionnel de cochon farci s'est déroulé dans des conditions sanitaires strictes. En soirée, un spectacle, Accroche-toi si tu peux, était offert par la Boule de la MJC21 de Lussac-les-Châteaux sur le parvis de l'église. La journée s'est terminée par un feu d'artifice sur l'étang.

Le point d'orgue a été le quatrième concours des Peintres dans la rue. Jean-Jacques Dangas, artiste peintre, a reçu le premier prix du jury soit 400 €. Il raconte : « Aujourd'hui, nous avons peint de 9h à 16h sur des toiles estampillées par les organisateurs. J'ai choisi de réaliser, avec de l'acrylique au couteau, le paysage d'une ferme qui se trouve sur la commune de Bouresse, au lieu-dit "L'Épinet". J'ai mon atelier à Saint-Médard-en-Jalles (Gironde) et j'aime participer à des concours de peinture pour les professionnels dans toute la France et en Espagne ; j'ai été primé à de nombreuses reprises. » Après une jeunesse de rugbyman, l'artiste peintre a fait partie pendant une dizaine d'années de l'Académie européenne des Arts. Les deuxième et troisième prix, de 300 et 200 €, ont été attribués à Mmes Rodriguez et Ribardière pour leurs paysages.



Jean-Claude Luteau (à g.) reçoit les primés du concours des Peintres dans la rue ; le premier prix est remis à Jean-Jacques Dangas (2<sup>e</sup> peintre à gauche).

bouresse

Mardi 13 Juillet 2021

## Monique Bottreau prend sa retraite



Monique Bottreau et Jean-Claude Luteau entourés de l'équipe de l'école de Bouresse.

Ce mardi 6 juillet, jour de départ en vacances des écoliers, était aussi le dernier jour d'école pour Monique Bottreau. Institutrice depuis plus de trente ans à l'école des Basumières, elle a pris congé pour de longues vacances. Elle ne souhaitait plus de cérémonie officielle pour cette occasion. Cependant, ses collègues anciennes et actuelles, l'associa-

tion de l'APEI, ses enfants, des anciens élèves, les agents techniques municipaux et les élus de la commune ont accompagné Jean-Claude Luteau, maire, pour la remercier chaleureusement, en toute simplicité, du travail exemplaire accompli et lui souhaiter de profiter pleinement de cette nouvelle étape de temps libre.

Mardi 2 novembre 2021

montmorillon et so

bouresse/saint-laurent-de-jourdes

## Festival Rural'Attitude le 27 août 2022

L'association Rural'Attitude, qui réunit Bouresse et Saint-Laurent-de-Jourdes, a tenu son assemblée générale le 15 octobre à la Maison des associations de Bouresse, en présence des maires Reynald Costet et Jean-Claude Luteau.

Possible d'accueillir plus de festivaliers pour une prochaine édition et de proposer d'autres services et animations. Quant au bilan financier, le résultat des comptes est positif grâce aux diverses subventions perçues et aux dons.

Marie-Hélène Isoire, Christian Duverger, Arnaud Desroche, Patrice Barville, Christelle Da Mota et pour Saint-Laurent : Patrick Cottillon, Daniel Gahard, Magali Géranse, Yvan Fain, Odette Rodrigues ; trois membres associés par commune, soit pour Bouresse : Philippe Dolin, Didi Hawkins, Philippe Debais et pour Saint-Laurent : Patrice Naulrau, Edwige Guichard, Thomas Massé.

Il a été décidé que la prochaine édition du festival Rural'Attitude se déroulera à Bouresse le samedi 27 août 2022. Il a été convenu que les statuts seraient examinés pour déterminer si une mise à jour est nécessaire. Place ensuite aux élections. Élection du conseil d'administration : deux présidents, Reynald Costet et Jean-Claude Luteau ; cinq conseillers par commune, soit pour Bouresse :

Il a été convenu que les statuts seraient examinés pour déterminer si une mise à jour est nécessaire. Place ensuite aux élections. Élection du conseil d'administration : deux présidents, Reynald Costet et Jean-Claude Luteau ; cinq conseillers par commune, soit pour Bouresse :

Élection du bureau : Jean-Claude Luteau, président ; Reynald Costet, président adjoint ; Christelle Da Mota, trésorière ; Daniel Gahard, trésorier adjoint ; Magali Géranse, secrétaire adjoint.

bouresse

Mardi 28 septembre 2021

## Démonstration « Jardinez avec la nature ! »

Le samedi 25 septembre, une démonstration de jardinage naturel, qui est proposée par le groupe jardin de la LPO (Ligue de protection des oiseaux) chaque fin d'été, s'est déroulée cette année dans le jardin-herbier pour les oiseaux de Sandrine et Romuald Berthaut. Au lieu-dit « Le Verger », sur 1,2 hectare, le jardin d'agrément entoure le potager où la biodiversité, la fertilité naturelle et les cycles biologiques s'appuient sur la vie du sol qui n'est pas bouleversée et reste privilégié par un simple paillage retient au printemps pour que le sol se réchauffe, puis rime.



Romuald Berthaut explique comment faune et flore se sont installées dans son jardin.

Romuald raconte : « Au fil du temps, j'ai repris le jardin de mon grand-père, et nous accueillons maintenant de nombreux oiseaux comme les chouettes chevêches et les pics épicéques, ainsi que des oiseaux tels que livrés, Malvaux et chevêche avec des passages de sangliers qui s'abreuvent mais ne détru-

isent rien. Les fruits et abrutissements de cerfs restent rares. » Après la visite guidée, trois ateliers permettaient de découvrir comment préserver le sol, comment utiliser le compost et les extraits végétaux et comment faire face au déréglement climatique. Une balade narrative, encourageante et vivifiante.

bouresse

(Presse Samedi 17 Avril 2021)

## Un projet de nouvelle station d'épuration

Les élus de Bouresse ont visité la station d'épuration de Queux, présentée comme modèle par le Siveur - Raux de Vienne. Vendredi 9 avril, Jean-Claude Luteau, maire de Bouresse, accompagné de son premier adjoint et d'habitants du village, ont ainsi été accueillis par Gisèle Jeun, maire, et Pascal Levasseur, directeur de l'ingénierie et de la ressource en eau pour Eau de Vienne (Siveur), sur le site de la station d'épuration. La municipalité de Bouresse a pour projet de renouveler son

ancienne installation. « Ici, l'ancienne station d'épuration récolte les eaux usées et une pompe de relevage les ramène à la nouvelle », a indiqué Gisèle Jeun. Pascal Levasseur en a décrit le processus : « Il s'agit d'un procédé biologique à cultures de roseaux et de plantes fixées sur supports fixes après un passage dans des grilles (dégrillage), sans décantation. Les eaux usées percolent au travers de supports filtrants colonisés par des bactéries qui assurent les

processus épuratoires. » Les systèmes racinaires importants des roseaux évitent le colmatage des deux étages de bassins échantillonnés et drainés, le premier comportant des graviers et des cheminées d'extraction et le second des sables fins. Ensuite, les eaux épurées peuvent rejoindre la rivière. Cette station d'épuration, mise en service en 2015, a une capacité de 600 équivalents habitants. La future station de Bouresse aura une capacité de 170 équivalents habitants.



Le schéma de fonctionnement de la station d'épuration. (Source Eau de Vienne - Siveur)